

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (Art 40 III 2° du C.M.P)

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché : MAIRIE de 83170 BRIGNOLES – Bâtiment Annexe – 19 Rue Lice de Signon – Direction Commande Publique - Tél : 04.94.86.22.17- Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

2 – Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (arts 33, 57 à 59 du C.M.P). Marché à bons de commande de fournitures avec fixation d'un minimum et d'un maximum en quantité passé pour un an, renouvelable trois fois par reconduction expresse (art 77 du C.M.P) .

Quantité minimale annuelle : 55 000 litres

Quantité maximale annuelle : 110 000 litres

Ces quantités s'entendent tous carburants confondus.

Date prévisionnelle de commencement des prestations : 1^{er} Janvier 2012.

3 – Objet du marché : Fourniture de carburant par carte accréditive. Années 2012 à 2016.

4 – Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises (D.C.E) : Délivré gratuitement sur place ou demandé par écrit (Courrier postal, fax ou mail) à la Direction Commande Publique dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Le D.C.E peut être téléchargé gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

5 - Date limite de réception des offres : Les offres seront remises en Mairie (Direction Commande Publique) ou adressées en recommandé, au plus tard, pour le 24 NOVEMBRE 2011 à 16 H 00. L'enveloppe extérieure portant la mention « Fournitures de carburants par carte accréditives - NE PAS OUVRIR ».

Envoi par voie électronique : la transmission des offres est autorisée via le service <https://www.marches-securises.fr>

Les conditions d'envoi par voie électronique sont détaillées dans le règlement de consultation joint au Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

6 – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés et fixés au règlement de consultation : Prix (tarifs, remises, avantages financiers...) : 60%, Qualité technique du système de fourniture et de paiement : 40%

7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités et références du candidat : conditions fixées aux Art. 43 à 45 du CMP et précisées dans le règlement de consultation :

- Lettre de candidature, établie au moyen de l'imprimé DC1 ;

- Déclaration du candidat, établie au moyen de l'imprimé DC2 ;

A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : nom et l'adresse du candidat ;

si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;

document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC2) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou, le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices

Certificat établi par un service chargé du contrôle de la qualité et habilité à attester la conformité des fournitures à des spécifications ou des normes ou tout autre document prouvant la prise de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

Si le candidat est en redressement judiciaire(ou procédure étrangère équivalente), copie du ou des jugements prononcés à cet effet (s'il n'est pas rédigé en langue française, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée) ;

Déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :

qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 5212-1 à L 5214-4 du code du travail.

8- Modalités de financement et de paiement : ressources propres (budget commune).

9-Introduction des recours : auprès du Tribunal administratif de Toulon - 05 Rue Jean Racine 83000 Toulon

Précisions concernant l'introduction éventuelle d'un recours :

Référé pré-contractuel (jusqu'à la signature du marché): Article L551-1 du code de justice administrative.

Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

10-Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

11-Classification C.P.V: 30163100-0

12-Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

13-Marché couvert par l'accord sur les marchés Publics (A.M.P) : Oui

14 – Variantes non autorisées.

15 – Renseignements d'ordre administratifs auprès : de la Direction Commande Publique - Tél 04.94.86.22.17. Fax : 04.94.59.16.93 – Email : achats.publics@brignoles.fr

- Renseignements d'ordre technique, auprès : de Mme Brigitte FRANCONI – Responsable du Centre Technique Municipal (C.T.M) tél : 06 79 20 58 48 ou 04 94 37 02 30 – Email : CTM@brignoles.fr

16 – Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 23 Septembre 2011.